Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2005)
Heft: 189-190

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles fédérales

Initiatives

● Les pêcheurs suisses lancent une initiative populaire fédérale visant à lutter contre le danger d'extinction des espèces de poissons indigènes. Ils demandent que les cantons veillent à l'assainissement des cours d'eau auxquels des usines hydroélectriques ont porté atteinte. La Fédération suisse des pêcheurs (FSP) a jusqu'au 6 juillet pour récolter les 100 000 signatures nécessaires. Selon elle, seules 11 des 53 espèces de poissons indigènes ne sont pas en danger accru d'extinction.

Référendums

● Le peuple se prononcera sur l'introduction du dimanche comme jour ouvrable dans les grandes gares et aéroports. Le référendum intitulé « Non au travail du dimanche » a récolté près de 75 000 signatures selon ses initiateurs, l'Union syndicale suisse et Travail suisse. Ils souhaitent une modification de la loi adoptée l'an dernier par le Parlement qui autorise sans restriction l'ouverture le dimanche des magasins situés dans les gares et les aéroports.

● Le référendum contre la loi sur la transplantation n'a pas abouti. Le comité référendaire, issu des partis chrétiens et des cercles « Pour le droit à la vie », n'a récolté que 20 000 des 50 000 paraphes nécessaires.

● Le peuple se prononcera le 5 juin prochain sur Schengen et Dublin et le 25 septembre sur l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux membres de l'Union européenne. Le Conseil fédéral a souhaité dissocier les deux objets pour « éviter tout amalgame ou confusion ». Pour le gouvernement, « il s'agit de deux textes distincts. Le premier touche aux contrôles douaniers et à l'asile, le deuxième ouvre le marché du travail suisse aux ressortissants de l'Est ». La décision de dissocier les deux objets a recueilli l'approbation des radicaux, des socialistes et des démocrates-chrétiens, mais provoqué l'ire de l'UDC et de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN).

● Les délégués du Parti radical-démocratique (PRD) suisse soutiennent les accords sur la libre circulation des personnes et les mesures d'accompagnement. Lors de leur assemblée générale, ils ont également recommandé de voter oui aux Accords de Schengen-Dublin. Le parti plaide pour la voie bilatérale avec l'Union européenne, seule stratégie « *permettant à la fois de respecter la volonté populaire et d'éviter l'isolement de notre pays, au centre de l'Europe* ».

● L'hypothétique adhésion de la Suisse à l'Union européenne serait soumise à référendum auprès des citoyens... français. Un amendement à la Constitution française voté par les parlementaires français réunis en congrès à Versailles début mars stipule en effet que « Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne est soumis au référendum par le président de la République ». Les Français, mais aussi les Danois, les Irlandais et les Espagnols seraient ainsi amenés à se prononcer sur une éventuelle adhésion helvétique à l'UE.

● La Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) est favorable à la loi sur le partenariat de deux personnes du même sexe. Cette position de la FEPS était attendue dans le contexte du vote populaire du 5 juin. Quant à la Conférence des évêques de Suisse (CES), si elle estime qu'il convient de « supprimer toute discrimination à l'égard des personnes », estime que « le caractère unique du mariage entre un homme et une femme doit être protégé de façon inconditionnelle » et se prononce donc contre un PACS suisse. Outre les référendaires (l'Union démocratique fédérale et le Parti évangélique suisse), on compte de nombreux opposants à la loi parmi les Églises évangéliques libres, les Pentecôtistes, l'Église évangélique méthodiste et l'Armée du Salut.

Administration

● Selon une étude sur les prestations étatiques en ligne, mandatée par l'Union européenne et passant au crible 28 pays d'Europe, la Suisse est à la traîne en matière de « cyber-administration » et ne figure qu'au 20e rang. Dans notre pays, seuls 40 % des services examinés sont entièrement en ligne. Les auteurs de l'étude expliquent ce piètre résultat par la structure fédéraliste de la Suisse où les compétences relèvent souvent des cantons et des communes. Les champions de la « cyberadministration » en Europe sont la Suède, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et le Danemark.

Décisions

● Depuis le 21 mars, il est désormais interdit de fumer dans l'enceinte de la buvette des parlementaires suisses. La délégation administrative de l'Assemblée fédérale a pris cette décision suite à deux interventions parlementaires en ce sens. Elle entend ainsi accorder plus d'importance à la protection des non-fumeurs contre la fumée passive dans l'enceinte du Palais du Parlement.

Intérieur

● Le nombre de candidats à l'asile n'a jamais été aussi

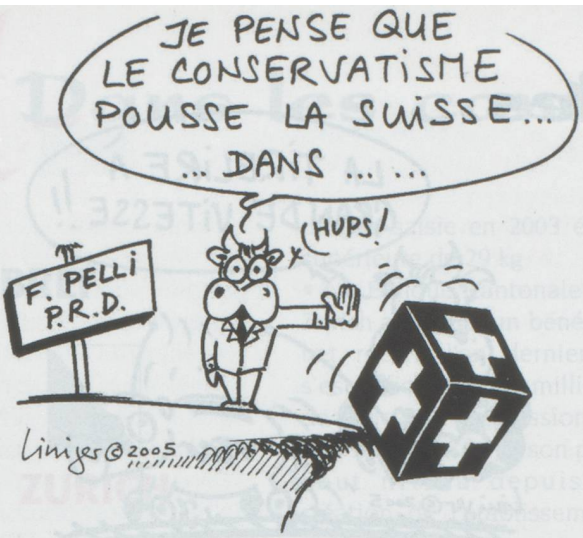

faible depuis 1987. La Suisse a enregistré l'an dernier 14 248 demandes, soit 32,3 % de moins qu'en 2003. L'évolution suit la tendance européenne mais le recul est plus marqué en Suisse. L'organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) appelle les autorités à harmoniser la politique d'asile avec celle de l'Europe, plutôt que d'exercer une politique dissuasive à coups de mesures extrêmement dures qui ne font que renforcer la pression sur d'autres pays.

● Les cantons devraient réduire d'au moins 50 % les primes d'assurance maladie des enfants et des jeunes adultes en formation appartenant aux familles les moins favorisées. Par 19 voix contre 2, la commission compétente du Conseil national s'est ralliée au modèle du Conseil des États. Si le National donne son aval, les familles pauvres et de classe moyenne devraient voir leurs primes diminuer dès l'année prochaine.

● Selon le directeur de l'Office fédéral des assurances (OFAS), Yves Rossier, le fonds AVS pourrait être confronté à des problèmes de liquidité dès 2011. Il appelle notamment à une réforme urgente de l'assurance invalidité (AI) dont le déficit annuel d'1,5 milliard de francs est uniquement financé par le fonds de compensation AVS.

Partis

● Fulvio Pelli, avocat tessinois de 54 ans, a été élu à la présidence du Parti radical suisse (PRD), contre le député lucernois Georges Theiler. Condamnant le conservatisme des autres partis, le nouveau président veut défendre la « marque PRD » en encourageant l'innovation et la volonté d'aller de l'avant. Le Tessinois souhaite que son parti soit clairement défini comme celui qui combat la surimposition fiscale, l'explosion des coûts sociaux et la surréglementation. Selon lui, il faut lutter contre toute tendance au conservatisme qui pousse la Suisse dans la médiocrité. Les trois autres partis gouvernementaux ont bien accueilli la nouvelle de l'élection de Fulvio Pelli.

● À l'occasion d'une assemblée des déléguées à Berne, les femmes socialistes ont recommandé à l'unanimité d'accepter l'accord bilatéral Schengen-Dublin lors des votations fédérales du 5 juin, ainsi que la loi fédérale sur le partenariat enregistré. L'accord Schengen-Dublin assure une coopération policière accrue avec les voisins, dans le respect des spécificités de la Suisse, ont-elles indiqué dans un communiqué, en se félicitant que les accords bilatéraux soient une étape importante dans le rapprochement de la Suisse et de l'Europe. Même si les femmes socialistes regrettent que le nouveau droit ne permette pas d'adopter un enfant, elles estiment que la loi fédérale sur le partenariat enregistré consacre la tolérance et l'égalité des droits civils pour les couples homosexuels.

Finances

● La Banque nationale suisse (BNS) a souffert de la baisse des cours de change et du prix de l'or en francs l'année dernière. La BNS a accusé une perte de 400 millions de francs contre un bénéfice de 2,3 milliards en 2003. Malgré cela, elle versera à la Confédération et aux cantons 2,5 milliards de francs, comme en 2003. Un montant auquel s'ajoutent 400 millions (contre 300 millions en 2003) issus de la vente de ses 1 300 tonnes d'or excédentaire qui s'est achevée fin mars.

● Le personnel de l'administration fédérale doit être réduit de plus de 10 %. Dans une interview accordée à la NZZ *am Sonntag*, Hans-Rudolf Merz a annoncé que jusqu'à 4 200 postes seraient supprimés d'ici à 2008. En décembre dernier, le Conseil fédéral a décidé d'un programme d'assainissement des finances qui prévoit 4,9 milliards de francs d'économie entre 2006 et 2008.

Justice et police

● La Suisse a décidé d'extrader vers l'Espagne Mohamed Achraf, soupçonné d'avoir dirigé une cellule qui préparait un attentat contre la plus haute instance judiciaire de ce pays. L'Office fédéral de la justice (OFJ) a pris sa décision sur la base d'un mandat de recherche international émis par Interpol Madrid. En Suisse depuis 2003, Mohamed Achraf avait été arrêté le 28 août dernier à Zurich, sous le nom de Kamel Saadi, pour le vol de téléphones portables. Il avait été identifié sous son vrai nom début septembre et qualifié alors « d'extrémiste radical ».

● Les autorités cantonales de naturalisation doivent être informées des actions pénales en cours contre un candidat au passeport suisse. Le Conseil fédéral a approuvé la motion du conseiller national Oskar Freysinger (UDC, VS) qui demandait que les cantons ▷

Nouvelles fédérales

disposent d'un accès complet au casier judiciaire informatisé VOSTRA. Aujourd'hui, seul l'Office fédéral des migrations a un accès intégral aux inscriptions du casier judiciaire informatisé concernant les candidats à la nationalité helvétique.

● Après plusieurs mois d'investigations menées par la Police judiciaire fédérale et par les polices cantonales, cinq militants islamistes ont été arrêtés dans les cantons de Fribourg et Berne pour incitation publique au crime et à la violence, ainsi que pour soutien à une organisation criminelle à vocation terroriste. Venant de Tunisie et de Belgique, les cinq hommes âgés de 30 à 40 ans résidaient légalement en Suisse. Au moins l'un des suspects arrêtés gérait plusieurs sites internet en langue arabe en vue de faire de la propagande, illustrée le plus souvent d'images violentes comme la mise à mort d'otages et la mutilation d'êtres humains.

● La Suisse a reçu une demande écrite de l'ONU la priant d'apporter son assistance à l'enquête sur l'attentat dont a été victime l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. Mise en place par le secrétaire général des Nations unies, la « UNO Fact Finding Mission au Liban » est chargée de faire la lumière sur les circonstances, les causes et les conséquences de l'attentat perpétré le 14 février dernier à Beyrouth dans lequel Rafic Hariri a trouvé la mort. Le Département fédéral des affaires étrangères avait expliqué qu'il n'était prêt à envoyer des experts au Liban qu'à condition que l'ONU en fasse la demande.

● Depuis la fin mars, les requérants d'asile déboutés en provenance des régions asiatiques touchées par le tsunami sont à nouveau renvoyés. Après les tsunamis dévastateurs du 26 décembre, l'Office fédéral des migrations (ODM) avait édicté un règlement spécial pour les réfugiés provenant des régions touchées et les autorités avaient renoncé aux renvois forcés des ressortissants de ces pays. Mais les tsunamis n'ont jamais été acceptés comme raison pour motiver une demande d'asile.

● Le Conseil fédéral entend lutter contre le hooliganisme dans les stades. Son projet prévoit la création d'une banque de données pour des échanges nationaux et internationaux d'informations sur les actes de violence commis lors de manifestations sportives. Des mesures supplémentaires sont prévues dans la perspective de l'Eurofoot 08, organisé par la Suisse et l'Autriche en 2008. Selon le projet du gouvernement, un hooligan violent devrait ainsi être obligé de s'inscrire auprès de la police, soit être contraint de se présenter au poste, ce qui l'empêchera de participer à une manifestation sportive. D'autres mesures plus draconiennes sont prévues si besoin était : interdiction de pénétrer dans un certain périmètre autour du stade, interdiction de quitter le pays pour se rendre à un match et même placement en garde à vue pour une courte durée. Le Conseil fédéral prépare deux autres projets de lutte contre la violence raciste et contre le terrorisme.

T.G.V. EN SUISSE...
1,1 MILLIARD DE FRANCS

Transports, environnement

● Des traces de pesticides et d'hydrocarbures ont été décelées dans plus de la moitié des nappes d'eau souterraines en Suisse, selon le rapport 2002-2003 publié par l'Office fédéral de l'environnement (OFEFP) et l'Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG). La situation est jugée préoccupante, même si la qualité de l'eau reste bonne. Le Plateau et les grandes vallées où est pratiquée l'agriculture intensive sont les plus touchés.

● Les intérêts régionaux ont primé sur la rigueur budgétaire concernant le raccordement de la Suisse au réseau européen des trains à grande vitesse (TGV). Le Conseil des États a décidé de libérer à cet effet un crédit de 1,1 milliard de francs. C'est 200 millions de moins que la somme votée par le Conseil national, mais nettement plus que les 665 millions défendus par le Conseil fédéral.

Tribunal fédéral

● Un automobiliste qui viole ses devoirs en cas d'accident encourt une condamnation pour entrave à la prise de sang. Le Tribunal fédéral a confirmé une condamnation infligée à un conducteur lucernois. Après une collision bénigne avec un autre véhicule, il avait poursuivi sa route, au lieu de s'arrêter comme il aurait dû, avant d'être interpellé par la police le lendemain matin à son travail. Un contrôle avait révélé qu'il avait bu la veille.

Henriette Germain-Nicolet